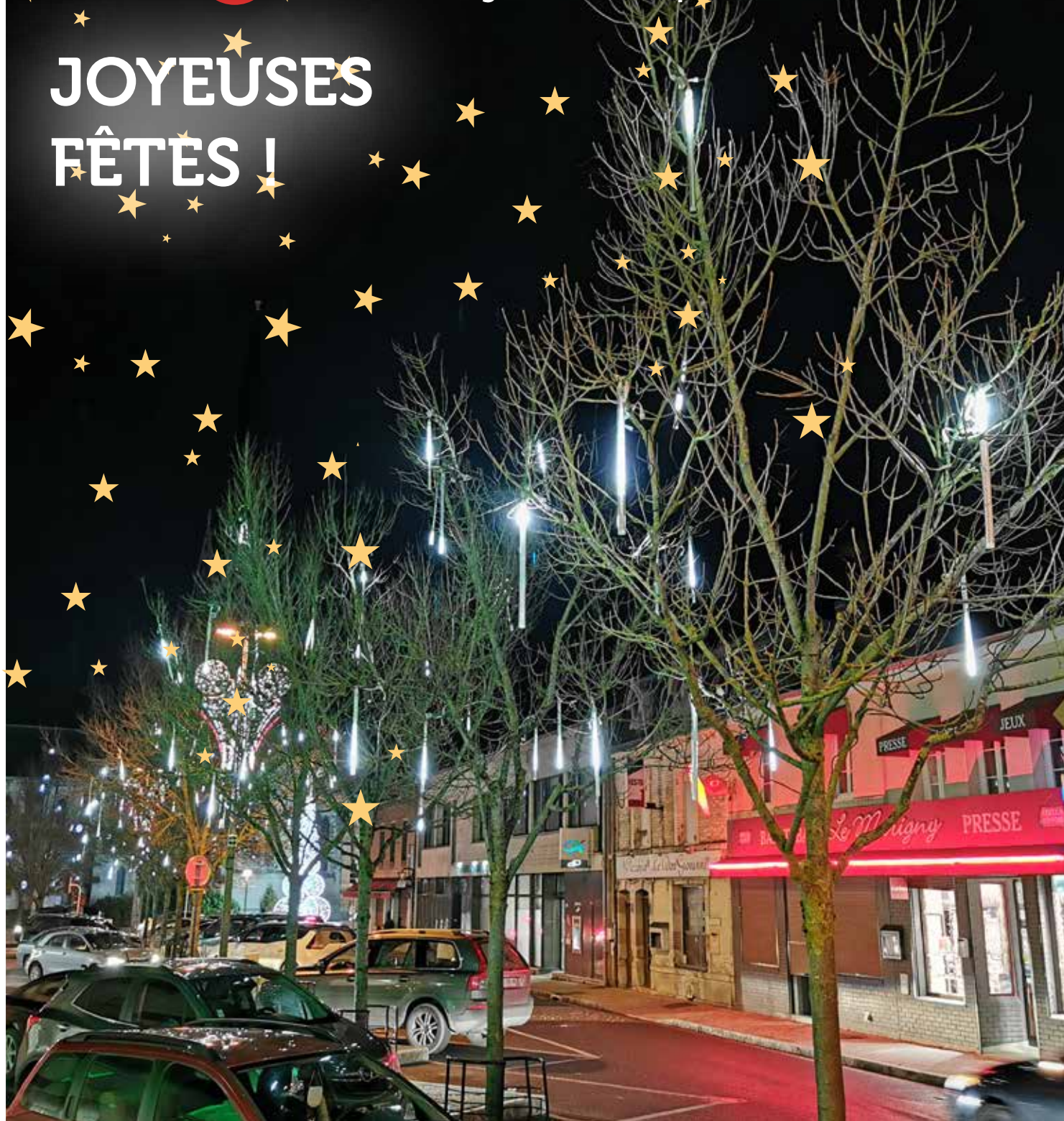


Synthèse

Magazine municipal N°100 - Décembre 2020

JOYEUSES
FÊTES !



MOURMELON LE GRAND

www.mourmelonlegrand.fr

SOMMAIRE

P. 3 ÉDITO

P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF

P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES

P. 6 NOUVEAU : UN ÉCRIVAIN PUBLIC

P. 7 DÉMATÉRIALISATION

P. 8 DÉVELOPPEMENT DURABLE

P. 9 DES PROJETS VERTS

P. 10 MOBILISATION POUR LES SENIORS

P. 11 LE BUISSON FILOT II

P. 12 HISTOIRE

P. 13 ARMÉE

P. 14 CHÂLONS-AGGLO

P. 15 CONSOMMEZ LOCAL

P. 19 MÉDIATHÈQUE

P. 20 AGENDA

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Mathieu Roussel, Basalt

Architecture, CENTIAL, 8e RMAT

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail (contact@villedemourmelonlegrand.fr). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville www.mourmelonlegrand.fr.

www.mourmelonlegrand.fr

INFOS PRATIQUES

PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.
Parking de 50 places

LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 ;
 - Du lundi au vendredi, de 14h00 à 17h00 ;
 - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44
Fax : 03 26 66 57 10
- Fermeture exceptionnelle samedis 26 décembre et 2 janvier.

LA MÉDIATHÈQUE

Mardi, jeudi et vendredi : 14h – 17h30
et le matin sur rendez-vous
Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 17h30
Samedi : 10h – 16h
Téléphone : 03 26 66 57 07
<https://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org/>

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- Sur rendez-vous
- Téléphone : 03 26 66 10 44

POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.
• Le vendredi de 14h00 à 15h00.

LA MISSION LOCALE

- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 68 54 02
Courriel : contact@ml-chalons.fr

L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

- Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h00.
- Téléphone : 03 26 60 85 09

COMAL - OPAH

- Le 2ème mardi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Téléphone : 0 800 77 29 30
(N° vert)

UDAF

- Le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 12h00.

LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.
• Les mercredis de 9h00 à 11h30.





2020, une année bien particulière

Durant cette année, nous nous sommes efforcés d'être à vos côtés :

- Pour tous, avant même la fin du confinement, le 9 mai, un masque lavable a été distribué à chacun des Mourmelonnais qui en avait fait la demande ;
- Pour nos aînés, dès la première semaine des confinements, les services de la mairie, ont appelé, chaque semaine, chacun d'eux. Il leur a été proposé, en partenariat avec Intermarché, une livraison de leurs courses à domicile.
Lors des deux confinements, il leur a été distribué un masque lavable, un sachet de chocolats et une rose ;
- Pour les personnes en difficultés, l'épicerie sociale n'a cessé de fonctionner durant ces deux périodes difficiles ;
- Pour nos enfants, en vue de la réouverture des écoles, les services techniques ont été mis à disposition de Châlons-Agglo pour réaliser les aménagements liés au protocole sanitaire ;
- Pour les commerçants et artisans, une exonération de loyer a été votée en Conseil Municipal pour les professionnels locataires de la commune. Par ailleurs, les commerçants mourmelonnais éligibles au dispositif des chèques de relance de Châlons-Agglo peuvent en bénéficier. Enfin 4 pages de ce magazine ont été mises à disposition gratuitement pour les commerçants qui le désiraient et ainsi faire la promotion de leur activité.

Malgré les difficultés qui ont émaillé cette année, nous avons travaillé à nos projets : le Buisson Filot II a pu être livré et les premières maisons commencent à sortir de terre. Le projet de complexe sportif a été finalisé et nous allons donc pouvoir lancer le concours d'architectes. Les études pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance sont en cours, il devrait être opérationnel fin 2021.

La crise sanitaire nous a obligé à annuler la Route de Noël, aussi nous avons tenu à apporter une attention toute particulière aux illuminations du centre ville. J'espère que petits et grands les apprécieront.

A chacun et chacune d'entre vous, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, même si celles-ci seront forcément différentes.

J'espère que 2021 nous permettra de retrouver une vie normale.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Pascal JALOUX,
Maire de Mourmelon-le-Grand

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

25 septembre, Carla de Vincent Alvarez Sanchez et Claire Touillet

4 octobre, Hitimoana de Heremiti Tahito

6 octobre, Jade de Nicolas Morel et Julie Hautier

20 octobre, Fabio de Carole-Anne Chacon

2 novembre, Donovan de Dylan Aubry et Mélyssa Faille

4 novembre, Réhan de Julien Minec et Anaïs Rabino

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

25 septembre, Pierre Berthuit, dans sa 92^{ème} année

30 septembre, Bernard Loncol, dans sa 89^{ème} année

27 octobre, Gilberte Maréchal, dans sa 83^{ème} année

30 octobre, José Carneiro Fonseca, dans sa 85^{ème} année

2 novembre, Solange Guéru veuve Lelièvre, dans sa 84^{ème} année

EN BREF

Accueil de loisirs – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'Hiver : du 22 au 26 février, puis du 1er au 5 mars 2021. Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (repas tiré du sac fourni par la famille), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Inscriptions du 1er au 5 février 2021. Renseignements sur www.mourmelonlegrand.fr (rubrique « enfance/éducation ») ou par téléphone auprès du Service Sport et Jeunesse, 03 26 66 79 48.

Déchèterie – Châlons-Agglomération a décidé de se doter d'un système de contrôle d'accès par carte depuis le 1er octobre dernier. Si ce n'est déjà fait, demandez votre carte en ligne sur <https://mesreservations.chalons-agglomeration.fr/decheteries> ou par courrier adressé à la Direction de l'Environnement de Châlons-Agglomération (26 rue Joseph-Marie Jacquard - CS 40187 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex). Pensez à joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Renseignements au n° vert 0 800 875 615 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Développement durable – La Ville poursuit son offre de subvention pour l'achat d'un composteur de 400 litres (subvention de 7 €) ou d'un récupérateur d'eau de pluie de 300 litres (subvention de 20 €) au magasin Mon Brico, 2 rue Léon Bourgeois. L'offre est réservée aux habitants de Mourmelon-le-Grand pour l'achat de l'un ou l'autre de ces équipements sur présentation de la facture, d'une photo du matériel installé, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un relevé d'identité bancaire. Un seul équipement par foyer et par adresse. Renseignements sur www.mourmelonlegrand.fr ou au 03 26 66 10 44.

Don de sang – La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 16 février, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Pour toutes informations : 03 26 49 33 00 ou sur <http://dondesang.efs.sante.fr>

Fermeture – La mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 2 janvier 2021.

Générosité – La crise sanitaire n'a pas entravé la générosité des habitants de la région de Mourmelon lors de la traditionnelle collecte des banques alimentaires des 27 et 28 novembre. En effet, 3128 kg de denrées et produits (hors produits frais) ont été collectés, soit 600 kg de plus qu'en 2019. Ces dons sont destinés aux familles bénéficiant de l'épicerie sociale Parenthèse et originaires des communes de Baconnes, Bouy, Dampierre-au-Temple, Livry-Louvercy, Mourmelon-le-Grand, Mourmelon-le-Petit, Saint-Hilaire-au-Temple et Vadenay. L'occasion de remercier les donateurs ainsi que les bénévoles et les élus qui se sont mobilisés.

Hommage – Monsieur Jacques Secrétin, pongiste le plus titré du tennis de table français, est décédé le 25 novembre dernier à l'âge de 71 ans. Avec son acolyte, le mourmelonnois Patrick Renversé, ils s'étaient tous deux illustrés en 2011 à l'occasion de « Mourmelon en Fête » et le spectacle « Ping Pong Show ». Nos pensées vont à ses proches.

Informations – En raison de l'évolution imprévisible de la pandémie de Covid-19, les mesures (qu'elles soient municipales, départementales, régionales ou nationales) sont parfois prises la veille pour le lendemain. Pour rester informés, nous vous invitons à suivre ces actualités via le site de la commune (www.mourmelonlegrand.fr) ou sur la page Facebook officielle « Ville de Mourmelon-le-Grand ».

Port du masque – L'arrêté préfectoral n° 2020-COV-027 du 1er décembre 2020 impose, jusqu'au 7 janvier 2021 minimum, le port du masque à proximité des établissements scolaires, des commerces et établissements de santé, des arrêts de bus, des lieux de culte, des bâtiments publics (mairie, médiathèque, etc.) et globalement dès lors qu'une distanciation sociale d'au moins 1 mètre ne peut être respectée.

Rue Gouraud – En raison des travaux de démolition de l'immeuble sis 12 rue du général Gouraud, le stationnement se fait uniquement du côté pair jusqu'au 31 janvier 2021 et cela dans l'intégralité de la rue (arrêté municipal n° 2020-313 du 14 octobre 2020).

Sapin de Noël – Cette année, le traditionnel sapin de Noël a été remplacé par une structure métallique et éclairée par leds. Ce choix s'intègre aux nouvelles illuminations de la place Clemenceau. Installée le 19 novembre dernier, cette structure sera louée chaque année à une entreprise qui se chargera également de son installation/désinstallation, de son stockage et de son entretien technique.

Sécurité et propreté – Les riverains sont chargés d'entretenir les abords de leurs habitations. Cela comprend : le balayage du caniveau, le désherbage, le ramassage des feuilles mortes et des détritiques, mais aussi le dégagement de la neige ou du verglas, ainsi que l'épandage de sel ou de sable pour éviter tout risque de chute.

Vœux – En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux du maire, habituellement organisée fin janvier au centre culturel Napoléon III, n'aura pas lieu. Une vidéo sera retransmise sur la page Facebook et sur le site internet de la commune.

DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1 28 septembre : collecte de bouchons plastiques en mairie au profit de l'association « Bouchons d'amour » **2** 29 septembre : des collégiens assistent à la projection de « Snowpiercer » dans le cadre du festival International de Cinéma « War On Screen » **3** 29 septembre : cocktail d'accueil Ville-Armée **4** Octobre : installation de ralentisseurs rue du 11 novembre 1918 **5** 2 novembre : préparation des illuminations de Noël **6** 2 novembre : aménagement paysager sur le parvis de l'église **7** 11 novembre : commémoration de l'Armistice de 1918 **8** 19 novembre : installation des illuminations de Noël **9** 21 novembre : tournage d'un film sur le Corps Expéditionnaire russe de 1916, qui avait fait de la Maison Haulin (70 rue du Général Gouraud) son quartier Général.

SERVICE PUBLIC

Nouveau : un écrivain public vous accompagne dans vos démarches numériques

Dans le cadre de ses actions sociales, la commune propose un nouveau service - l'Écrivain Public Numérique (EPN) - pour accompagner les Mourmelonnaises et Mourmelonnais dans leurs démarches administratives en ligne. Ce service, totalement gratuit, sera mis en place dès janvier 2021.

Se familiariser avec le numérique

Un Écrivain Public Numérique accompagne, rassure et oriente si nécessaire afin de favoriser l'autonomie des usagers et ainsi permettre leur inclusion numérique.

Pour qui ?

Ce nouveau service, totalement gratuit, est destiné aux Mourmelonnais(es) ne disposant pas de matériel informatique et / ou rencontrant des difficultés à effectuer des démarches en ligne.

Les différentes missions d'un EPN

L'Écrivain Public Numérique a 3 missions principales :

La première, réaliser des démarches dématérialisées telles que la création d'un compte personnel sur les sites administratifs (CPAM, MSA, ANTS, etc.).

La deuxième, favoriser l'accès aux droits en aidant l'utilisateur à compléter informatiquement des données le concernant. L'EPN se place alors comme un guide pour faciliter l'accès / le maintien des droits.

La troisième, permettre l'orientation des usagers vers des professionnels compétents et correspondant aux besoins des personnes accompagnées.

D'autres missions pourront être remplies par l'Écrivain Public Numérique comme l'actualisation des données sur les espaces personnels existants (Pôle Emploi, CPAM, etc.) ou encore la rédaction de curriculum vitae et de lettre de motivation, mais aussi la mise en forme de courriers administratifs.

Des exceptions

Un Écrivain Public Numérique n'est pas habilité à « tout faire ». Il ne peut pas animer d'atelier sur l'apprentissage au numérique, ni aider à la recherche d'un emploi ou encore instruire un dossier d'accès aux droits (demande de RSA par exemple). De même, il ne doit pas avoir de rapport à l'argent (déclaration trimestrielle à la CAF, déclaration aux impôts, paiement d'amende, etc.). Enfin, il ne lui est pas permis de réaliser des achats en ligne, de rédiger des petites annonces, de se charger de correspondances personnelles ou encore de créer de comptes sur les réseaux sociaux.

Modalités d'accompagnement

Pour des raisons de confidentialité, chaque intervention de l'Écrivain Public Numérique se fera individuellement et sur rendez-vous. Ce nouveau service sera conduit par madame Élora Froussart, conseillère en Économie Sociale et Familiale (ESF) au sein du Centre Communal d'Action Sociale de Mourmelon-le-Grand (cf. Synthèse n°99 de septembre 2020).

Soulignons cependant que cette nouvelle mission sera bien distincte de la première. Les usagers devront donc préciser dans quel cadre ils souhaitent rencontrer madame Froussart : soit en sa qualité de conseillère ESF, soit en sa qualité d'Écrivain Public Numérique.

Pour prendre rendez-vous, merci de se rapprocher de la mairie, 03.26.66.10.44.



NUMÉRIQUE

La dématérialisation : économique et écologique

Réduire l'utilisation du papier n'est pas simplement une mode passagère. Au-delà de l'aspect financier, il s'agit d'un réel investissement pour une société plus propre et moins polluante. C'est dans cette optique que la municipalité a récemment opté pour la dématérialisation des documents en rapport avec les conseils municipaux. Une démarche qui se veut, comme le titre l'indique, à la fois économique et écologique.

Des économies non-négligeables

Le Conseil municipal de Mourmelon-le-Grand est composé de 29 conseillers qui se réunissent en moyenne six fois par an. Préalablement à chacune de ces réunions, plusieurs documents étaient - jusqu'il y a peu - envoyés au format papier à chacun des membres du Conseil : la convocation, mais aussi la note de synthèse, les éventuels documents annexes et le procès-verbal de la précédente réunion.

Depuis novembre dernier, la convocation se fait désormais par voie électronique avec l'ensemble des documents y afférent. Le jour de la réunion, seule la note de synthèse est imprimée en version papier et mise à disposition des conseillers. Quant aux documents annexes, ils sont maintenant vidéoprojetés.

Pour chiffrer l'économie qui résulte de ce nouveau procédé, prenons exemple sur 2019, année durant laquelle le Conseil municipal s'est réuni à six reprises. Pour les 29 conseillers municipaux en exercice, 4 234 feuilles A4 ont été utilisées et imprimées recto/verso, soit 8 468 impressions en noir et blanc (les notes de synthèse ne sont logiquement pas incluses dans

ce calcul). À cela s'ajoutent 174 enveloppes kraft et, de fait, 174 étiquettes ainsi que 174 affranchissements.

En termes de coût, cela représente : 29,64 € pour le papier, 59,36 € de frais d'impression (hors contrat de maintenance), 125,28 € pour les enveloppes, 0,58 € pour les étiquettes et 400,20 € de frais d'affranchissement. Soit un total de 615,06 € TTC, une somme non-négligeable en période de restrictions budgétaires.

Gain de temps et avantage écologique

Au-delà de l'aspect financier, cette transition digitale est également synonyme de rapidité. En effet, lorsque l'envoi postal de ces documents nécessite un ou plusieurs jours (de l'envoi à la réception) l'envoi numérique est quant à lui instantané. Cette instantanéité permet à la fois de gagner du temps dans les processus mais aussi de gagner en réactivité.

Enfin, l'avantage autre qu'économique est bien sûr écologique. Le papier et tous ses usages sont incontestablement néfastes en raison de toutes les ressources et transformations qu'il nécessite (déforestation, consommation d'eau, de pétrole et d'électricité, production de déchets, etc.).

Forte de tous ces avantages, la dématérialisation constitue aujourd'hui une démarche qui doit donc être entreprise par tous, à la maison comme sur son lieu de travail.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des animations sur cette thématique

L'éducation à l'environnement et au développement durable est porteuse d'enjeux essentiels. La sensibilisation des jeunes publics est une étape essentielle pour leur permettre de devenir les acteurs de demain. Un message qui peut être véhiculé de manière ludique grâce, notamment, au monde du spectacle.

Sensibiliser la nouvelle génération à l'environnement et au développement durable est essentiel. Pour changer nos façons de consommer, de produire, d'habiter, de travailler ou encore de vivre ensemble, la transition écologique pose un défi de connaissance et d'ancrage citoyen pour appréhender et s'approprier les enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la transition énergétique ou de la reconquête de la biodiversité.

Le monde du spectacle est un moyen extraordinaire de communiquer - de manière subtile, ludique et joyeuse - les messages-clés des enjeux de demain. C'est dans ce but que, le 20 octobre dernier, la municipalité a organisé deux animations tournées vers le jeune public : le carrousel Titanos et le spectacle « Teeeerrre ?!! ».

Le carrousel « Titanos »



Initialement programmée lors de la Soirée du Solstice de juin dernier, l'animation Titanos a été reportée en raison de la crise sanitaire. La Ville a choisi d'organiser cette animation lors de l'Accueil de Loisirs des vacances de la Toussaint puisque la structure mène, elle aussi, des actions en lien avec le développement durable et l'écologie.

Les membres de la compagnie Titanos sont fascinés par les fêtes foraines. Comédiens, plasticiens et constructeurs revisitent cet univers au travers d'attractions décalées et tout public. Ainsi, en 2014, ils créent le manège Titanos. Entièrement créée à partir de matériaux de récupération, cette œuvre répond à la problématique du recyclage. Le temps d'un après-midi, les enfants de l'accueil de loisirs ont donc découvert, pour leur plus grand plaisir, ce manège unique en son genre. Ou comment aborder le développement durable tout en s'amusant...

Le spectacle « Teeeerrre ?!! »

La seconde animation au programme n'était autre que le spectacle « Teeeerrre ?!! » de la compagnie La Licorne. Avec cette création, la compagnie rémoise - précurseur dès 2006 de la sensibilisation des jeunes au respect de la nature et à l'importance de la préserver - montre les conséquences dangereuses des actions de l'Homme envers notre planète, invitant le jeune public à prendre conscience de l'importance de préserver, dès maintenant, la nature environnante.



Plus spécifiquement, « Teeeerrre ?!! » sensibilise les enfants à l'impact du plastique sur la santé de notre monde afin d'éviter qu'un jour celui-ci ne se transforme en un océan de déchets sans vie animale et végétale, hostile à tous. Un spectacle époustouflant qui a émerveillé et sensibilisé une centaine de spectateurs, petits et grands.

En lien étroit avec le label « ville 4 fleurs »

Ces animations n'ont rien d'anodin dans une commune labellisée « 4 fleurs », depuis 2008, par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). En effet, l'attribution de cette distinction ne repose pas que sur le fleurissement à proprement parler.

Le jury regarde également de près l'engagement municipal dans les actions liées à l'environnement et au développement durable comme c'est le cas, par exemple, avec les deux animations organisées cet automne. Nous pourrions également citer le spectacle « La Pirate écologique » en 2019, « Il était une fois la forêt » en 2017, et bien d'autres encore.

PROJETS VERTS

Création d'un verger partagé et d'un jardin participatif

En plus des animations citées en page 8, la Ville mène - depuis plusieurs années - de nombreuses actions sur le thème de l'environnement et du développement durable : fauche tardive, désherbage manuel ou thermique, tonte différenciée, acquisition d'un véhicule électrique, etc. Deux nouveaux projets sont sur le point de voir le jour : la création d'un verger partagé accessible à tous et la mise à disposition d'un jardin participatif aux élèves du collège Henri Guillaumet.

Un verger partagé (rue Thiers)



Celui-ci sera situé au sein du square du Pont du Berger (rue Thiers, direction Saint-Hilaire-le-Grand). La volonté de la commune est de remettre en valeur ce square qui n'était plus ou peu fréquenté. L'idée est d'en faire une zone naturelle où les promeneurs pourront s'arrêter pour cueillir des fruits et faire une halte pour pique-niquer (une table de pique-nique y sera installée).

L'objectif est aussi de créer un square où l'entretien sera minimum. Seule une taille des arbres fruitiers et une tonte régulière des chemins seront réalisées. Les pieds des arbres fruitiers ne seront tondus qu'occasionnellement pour ne pas les abimer mais aussi et surtout pour permettre l'installation d'insectes.

Des zones volontairement non-entretenues - et délimitées par des barrières en bois - seront aménagées dans ce square. Lesdites barrières seront fabriquées à partir des rémanents ou « déchets de taille » des campagnes d'égaleage. Le but est de créer des refuges permettant l'installation d'une flore spontanée et d'insectes favorables à la pollinisation des arbres. De plus, des tas de bois seront entreposés pour permettre l'installation libre d'une faune. Ces zones ne seront fauchées qu'une fois par an, après que la flore sauvage ait terminé son cycle et que la faune ait eu le temps de se reproduire.

Les variétés de fruitiers, plantés cet automne, sont les suivants : cassis, cerisier Bigarreaux « Hatif de Burlat », framboisier, groseiller, pied de vigne « Chasselat doré de Fontainebleau », poirier « William's », pommier « Reine des Reinette », prunier « Mirabelle de Nancy » et prunier « Quetsche d'Alsace ».

Enfin, en 2021, la Ville complètera cet aménagement par la plantation de bulbes de façon « anarchique » à certains endroits du square. Les fleurs pourront alors être cueillies librement.

Un jardin participatif pour le collège (rue du Couchant)

La Ville a mis à disposition du collège Henri Guillaumet un terrain communal situé rue du Couchant, où se dressait autrefois une maison d'habitation menaçant de péril et qui a été abattue en 2011.

Début 2020, une entreprise a été mandatée pour décaper l'ensemble du terrain sur 50cm de profondeur afin d'y extraire les anciennes fondations et pour y apporter de la terre végétale. À la fin de l'été, après avoir laissé reposer la terre, le service municipal des espaces verts a engazonné des allées et préparé des carrés potagers pour le collège.

Dans ces carrés potagers, les élèves du Conseil de la Vie Collégienne (CVC) planteront prochainement des arbustes fruitiers (cassissiers, framboisiers, etc.) mais aussi, selon la saisonnalité, des aromates ou encore des légumes.

Enfin, une cuve de stockage d'eau de pluie et un composteur seront ultérieurement aménagés par la Ville. Cette cuve sera régulièrement remplie avec de l'eau de récupération de pluie provenant des réserves communales. Ainsi, les collégiens pourront arroser leurs plantations et créer du compost grâce aux déchets verts issus des potagers.



Mobilisés pour nos aînés

La crise sanitaire que nous traversons nous fait vivre une situation inédite et sans précédent. Elle peut être supportable pour les uns, mais aussi plus difficile pour d'autres. C'est le cas notamment de nos aînés qui, parfois, peuvent se sentir isolés. Afin de lutter contre cette sensation d'isolement, la municipalité continue de mettre en œuvre une véritable politique d'accompagnement des seniors.

Des fleurs et des chocolats...

Le 7 novembre dernier, l'ensemble des élus du conseil municipal a exprimé symboliquement son soutien aux aînés de la commune en distribuant - à domicile et en respectant scrupuleusement les gestes barrières - des fleurs ou des chocolats. Cette action à destination des plus de 70 ans était menée par Isabelle Guillaumet, adjointe au maire déléguée au service à la population, et avait plusieurs buts.

Tout d'abord « compenser » l'habituel voyage de fin d'année, l'édition 2020 ayant été annulée pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous. Mais aussi et surtout pour montrer notre attachement aux seniors dans cette période si particulière. Ainsi, 262 roses ont été offertes aux dames et 169 chocolats aux messieurs.

En parallèle, cette opération a permis de soutenir le commerce local puisque les roses proviennent de nos deux fleuristes (« Brindille » et « Natur'elles ») et les chocolats de l'enseigne châlonnaise « Jeff de Bruges » dont la gérante, Émilie Lobet, n'est autre qu'une habitante de la commune.

L'occasion de rappeler que, lors de la première période de confinement, madame Lobet avait gracieusement offert des chocolats à destination de nos aînés, mais aussi des familles bénéficiant de l'épicerie sociale, des gendarmes, des pompiers et des deux cabinets infirmiers. Aussi, c'est tout naturellement que nous lui avons passé commande.

Mais aussi des masques et des attestations

Autre objectif de cette action, sensibiliser les personnes âgées sur le port du masque et sur la nécessité de se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire pour toute sortie. À ce titre, les élus ont donc distribué - en plus des fleurs et des chocolats - un masque en tissu (réutilisable et lavable 50 fois) ainsi que cinq attestations par personne.

Enfin, comme lors du premier confinement, nous avons de nouveau mis en place un service d'appel téléphonique hebdomadaire. Chaque mourmelonais de plus de 70 ans est ainsi appelé par les services de la commune afin de prendre de leurs nouvelles et connaître leurs éventuels besoins.



Les colis de Noël distribués

Comme chaque année, les élus ont distribué à domicile, le samedi 12 décembre dernier, les traditionnels colis de Noël à destination des aînés de plus de 70 ans. Cette année, 203 colis simples et 93 colis doubles ont été offerts.

Épauler l'Amicale Mourmelonaise des Retraités

Avant que la population ne soit à nouveau confinée le 30 octobre dernier, suspendant ainsi toute activité associative et sportive, la Ville a apporté son soutien à l'AMR en proposant de déplacer temporairement ses activités de la salle Louisiane vers le centre culturel Napoléon III. Ainsi, dans le strict respect des consignes sanitaires, les adhérents pouvaient continuer à se réunir tout en espaçant suffisamment leurs ateliers de jeux. Bien évidemment, le goûter habituel ne pouvait plus être proposé, néanmoins cette configuration permettait à chacun des participants de se retrouver le temps d'un après-midi et ainsi se sentir moins isolé. Un compromis que la municipalité proposera à nouveau à l'amicale dès lors que les activités associatives seront autorisées.



BUISSON FILOT II

La moitié des parcelles est déjà vendue

La commercialisation des 54 parcelles du futur lotissement « Buisson Filot II », par la société Immocoop, se fait en deux phases. Ont d'abord été proposées à la vente les 35 parcelles qui composent la première partie du lotissement. Actuellement, 80% de ces terrains sont vendus ou réservés (soit 28 parcelles sur 35). Viendra ensuite la seconde partie du lotissement, qui verra quant à elle la commercialisation de 19 parcelles. Une évolution plus qu'honorable malgré la crise sanitaire du Covid-19. Pour rappel, le tracé des futures voiries (quatre rues et quatre allées) a été réalisé au premier semestre 2020 et la totalité des parcelles est d'ores et déjà viabilisée. Depuis, les fondations des premières maisons ont été creusées et certains logements commencent même à sortir de terre. Le projet suit donc son cours normalement.



Le « Buisson Filot II » en résumé :

- 54 parcelles (libres de tous constructeurs) ;
- 2 phases de commercialisation ;
- 1ère phase : 35 parcelles (28 sont déjà vendues ou réservées) ;
- 2ème phase : 19 parcelles ;
- Des terrains de 378 à 629 m² ;
- À partir de 45 500 €.

Huit voies, huit noms...

Quatre rues et quatre allées composeront ce futur lotissement. Celles-ci ont été baptisées lors du Conseil municipal du 19 février 2020 :

- **Rue du 8ème régiment de Zouaves** (régiment stationné à Mourmelon à la fin des années 1930) ;
- **Rue du Charbonnier** (située en partie sur l'ancien « chemin du Charbonnier ») ;
- **Rue Édouard Bourret** (compagnon de la Libération né à Mourmelon-le-Grand en 1913) ;
- **Rue Émile Parizet** (maire de Mourmelon-le-Grand de 1928 à 1945) ;
- **Allée Antoinette** ;
- **Allée Farman** ;
- **Allée Hanriot** ;
- **Allée Voisin**.

Précision : les allées portent le nom d'écoles d'aviation installées sur le camp de Mourmelon avant la Première Guerre mondiale.



Contact :

Pour tout renseignement concernant les terrains à vendre, merci de contacter :

Immocoop (filiale du Foyer Rémois)

31 cours Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS

Téléphone : 03 26 97 67 31 – Site internet : www.immocoop.fr.



Le Raid interrompu de Martinet

Extrait du magazine sportif « La vie au grand air » n° 611 du samedi 4 juin 1910

« Martinet avait quitté le camp de Châlons avec l'intention d'atterrir à Paris. Il descendait dans une prairie à Neufmoutiers. Deux jours après, il repartait pour continuer son voyage. Mais aussitôt élevé, il s'apercevait qu'un de ses ailerons ne fonctionnait pas. Il atterrissait au plus vite, mais l'appareil touchait terre successivement des deux ailes et se brisait. Malgré cet accident, le Raid de Martinet, un débutant, constitue une très jolie performance. ».

Qui était Robert Martinet ?

Né à Ancon (Pérou) le 24 décembre 1885, il est passionné de sports et s'adonne spécialement au rugby, au football et à la course à pied. Avec son esprit vif, l'aviation le séduit. Le 23 mai 1910, à 4 heures du matin, il tente de rejoindre Paris depuis Mourmelon. Malgré son accident à Neufmoutiers (Seine et Marne), il signe un parcours de 140 kms à une vitesse approchant les 100 km/h. Il trouve la mort sept ans plus tard, le 9 avril 1917, au cours d'un essai d'appareil près de Mikra en Grèce.

▼ L'appareil de Martinet après l'accident.



▲ Robert Martinet, pionnier de l'aviation.



8e RMAT

L'IHEDN a visité le régiment

Les 8 et 9 octobre, le 8e Régiment du Matériel a eu l'honneur d'accueillir les membres de la 73e session nationale de politique de défense de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationale).

L'ensemble des trente-cinq auditeurs, militaires et civils, est venue à la rencontre du personnel du régiment et a pu apprécier les capacités opérationnelles du « 8 », le professionnalisme du personnel et découvrir le maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.



CENTIAL-51e R.I

70 km à pieds pour transmettre la Flamme Sacrée

Comme de nombreux autres régiments, le Centre d'Entraînement Interarmes et de soutien logistique – 51e Régiment d'Infanterie a activement participé à l'opération de l'armée de Terre baptisée « Transmets la Flamme », organisée du 6 au 10 novembre. Celle-ci consistait en un relais de course à pied, en tenue de combat, reliant Verdun à Paris. Le but ? Escorter la flamme du souvenir sur le parcours du cercueil du soldat inconnu, 100 ans après son inhumation sous l'Arc de Triomphe.

Ainsi, le 9 novembre, le CENTIAL-51e R.I a intégré la quatrième étape de ce relais, dans les départements limitrophes de l'Aisne et de la Seine-et-Marne, de Mont-Saint-Père (02) à Meaux (77). Au cours de cette activité sportive et mémorielle, 20 soldats - dont le colonel Sansguilhem, chef de corps du CENTIAL-51e R.I - se sont relayés en courant en tenue de combat avec sac et fusil d'assaut. Ensemble ils ont parcouru 70 km afin de transmettre la Flamme Sacrée.

Traversant villes et villages, ils ont été soutenus par les populations locales, dans le strict respect des impératifs sanitaires en vigueur. Cette opération, a permis au régiment d'honorer la mémoire des soldats du 51e R.I et de tous les soldats français morts au combat.



JACQUES JESSON
ET LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et une bonne année



2021

CENTENAIRE DE L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL
DE LA PAIX À LÉON BOURGEOIS

LE CHÈQUE DE RELANCE EST LÀ !

Commerçants mourmelonnois adhérents au dispositif :

- **Bike 51**
- **Jenny Coiffure**

Liste évolutive, consultez achetezachalons.fr
Retrait possible des chèques à la mairie
de Mourmelon-le-Grand



Bénéficiez de 25 % de pouvoir
d'achat supplémentaire dans
les commerces châlonnais et
de l'agglomération
(fermés pendant la période de
confinement actuelle)

Payez 8 € ou 20 € et bénéficiez
d'un chèque de 10 € ou 25 € !



Dépensez-le dès maintenant en
ligne, et/ou en magasin quand
le contexte le permettra
Utilisez-le jusqu'en février 2021



Financé grâce aux 200 000 €
de Châlons Agglo et 200 000 €
de la Ville de Châlons-en-
Champagne, pour un total
de chèques de relance qui
générera 2 000 000 € de
chiffre d'affaires dans les
commerces sur notre territoire

Chèques, modalités et liste des commerces participants disponibles sur

acheteza CHALONS.fr

CONSOMMONS MOURMELONNAIS !

Les phases de confinement et les différentes mesures imposées depuis le début de la crise sanitaire n'ont pas épargné nos commerces. Dans le cadre des fêtes de fin d'année, la municipalité a décidé d'offrir un encart publicitaire à chacun des commerçants mourmelonnaï qui le désiraient. Offres promotionnelles, produits pour les fêtes, idées cadeaux... Autant que faire se peut : consommez local !

Aux Trésors des Chineurs

Idées cadeaux :

jouets anciens, petits meubles, vieux postes, moulins à café, etc.

Visite de la brocante uniquement sur rendez-vous.

40 rue du maréchal Foch – 06.70.30.65.05 – 03.26.66.08.51



Bike 51

7 rue du général Gouraud
03.51.41.24.69 - 06.75.39.05.67
Page Facebook : « Le garage à vélo / Bike 51 »

Offre Noël : remise de 20 % pour l'achat d'un vélo en stock !

Remise accordée sous forme de bon d'achat valable le jour même sur l'ensemble du magasin. Offre valable jusqu'au 24 décembre 2020 sur tous les vélos en stock : enfants (draisienne, évolutifs, loisirs et sportifs) et adultes (vtt, vtc, route, gravel) + **1 cadeau surprise** réservé aux habitants de Mourmelon-le-Grand (dans la limite des stocks disponibles).



Boulangerie-Pâtisserie Thierry

Pour les fêtes de fin d'année, découvrez 10 variétés de bûches (grande nouveauté : la bûche glacée) ainsi que plusieurs pains spéciaux : pain de seigle, baguette « La petite Marnaise », pain d'épices maison, etc.

Et cette année : galettes des rois sur le thème du foot (une bouteille de cidre offerte, conditions en magasin) avec le traditionnel jeu des fèves gagnantes (lots de la boulangerie et des commerces mourmelonnaï).

Découvrez notre carte des fêtes 2020 au magasin.



5 rue du maréchal Foch - 03.26.66.14.10
Page Facebook :
« Boulangerie Pâtisserie Thierry Mourmelon le Grand »

Chic et Poils

Promotion de Noël :

-50% sur les jouets et manteaux pour animaux.

2 place Georges Clemenceau - 03.26.66.10.64
Page Facebook : « Chicetpoils Emilie »



Cindy Esthetic



« Cher Père-Noël, j'aimerais
un chèque cadeau
dans mon institut préféré »

Bons cadeaux, coffrets parfums, etc.

11 place Georges Clemenceau - 03.26.63.00.59
Page Facebook : « Cindy Esthetic »



Coiff' Mixt – Sarl LS



**Promotion
spéciale
Noël**

TIGI : 1 cire achetée, la seconde à -50%
et tous les coiffants Bed Head à -50%.

L'ORÉAL : 2 produits de la nouvelle
gamme Pro Longer achetés
= 1 soin profond offert.



58 rue du général Gouraud – 03.26.66.01.52

Jenny Coiffure

Ne soyez pas à court d'idées pour
Noël grâce aux cartes cadeaux !

De quoi ravir toute la famille,
hommes et femmes,
pour les fêtes de fin d'année.

10 place Georges Clemenceau - 09.86.61.01.69
Page Facebook : « Jenny Coiffure »



Jouets Station



Notre boutique est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 12h / 13h30 à 19h et le samedi matin de 7h30 à 12h.

Vous pouvez y trouver toute une gamme de jeux de société, jeux de stratégie, casse-tête, maquettes et matériel de modélisme.

Pour consulter notre site click and collect, rendez-vous sur : jouet-station.fr !

13 place Georges Clemenceau – 09.74.56.98.99
Page Facebook : « Jouets et Station »

L'Atelier de Stéphan

**Idées cadeaux en promo
« spéciale Noël » :**
coffrets barbe,
chèques cadeaux,
shampoings, soins et
masques à prix fous !

9 rue du Couchant – 03.26.65.80.32
Page Facebook : « L'Atelier de Stéphan »



La Fabrique de Charley

**Découvrez le Burger de
Décembre** : pain artisanal,
sauce barbecue, salade, oignons
rouges au vin blanc, pulled pork
(éfiloché de porc) et tomme de
Savoie.

Nous proposons aussi de **la bière
de Noël** en provenance d'un
producteur local : en 33cl et 75cl.

**Et du 21 au 31 décembre
2020**, un nouveau plat fait
son apparition : la poutine !
Et comme desserts : rose des
sables + truffe en chocolat + pain
d'épice.

Un tirage au sort sera également
organisé afin de faire gagner un
panier garni de produits locaux !

72 rue du général Gouraud – 03.26.66.12.43



La Gitane

Chèques-cadeaux, peluches,
bibelots, vaisselle, horloges,
luminaires, bougies...

**Mille et une idées cadeaux
vous attendent à la Gitane
pour les fêtes de fin d'année !**



La Nation

« Après avoir étudié différents scénarios de livraison et de click and collect, nous vous informons que nous avons décidé de laisser l'établissement complètement fermé et ce jusqu'à la réouverture officielle et physique des établissements de bouche.

Max et Agnès vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous disent à bientôt ! »

41 rue du général Gouraud – 03.26.66.03.26 – Page Facebook : « Restaurant Pizzeria La Nation »



Mon Brico

En panne d'idée cadeau pour un(e) bricoleur(se), un(e) pro du jardin ou tout simplement faire plaisir à quelqu'un ?

Pensez à nos chèques cadeaux, c'est vous qui définissez le montant !

2 rue Léon Bourgeois – 03.26.66.11.09
Page Facebook : « Mon Brico Mourmelon »



Natur'elles

Pour les fêtes de fin d'années, Natur'elles vous propose les traditionnelles Poinsettia (dites « étoiles de Noël »), mais aussi des compositions florales et fleurs coupées ou encore des plantes et compositions intérieures et extérieures. À offrir également : différentes senteurs fabriquées en France et sous forme de diffuseurs, bougies ou fondants (parfum de Grasse). Enfin, profitez aussi des chèques cadeaux et des différents services (Interflora, livraison, paiement par carte bancaire à distance, etc.).

39 rue du maréchal Foch – 03.26.22.18.68 – Page Facebook : « Natur'elles »



ROSA ROSA (LA ROSE ORIENTALE)

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Vous recevez vos proches et vos amis et vous avez envie de passer du temps avec eux et non en cuisine ? C'est normal !

Petits fours salés ou sucrés ou menu complet (entrées/plats/desserts), découvrez les propositions de la Rose Orientale pour Noël et nouvel an, simplifiez-vous la vie et profitez pleinement de vos convives !

8 résidence Geisberg – 06.67.90.61.49 – Facebook : « Rosa Rosa »



MÉDIATHÈQUE

18.000 livres
3.000 CD
700 DVD
Tablettes, liseuses...



La médiathèque est actuellement ouverte aux horaires suivants :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h – 17h30 et le matin sur rendez-vous au 03.26.66.5707

Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 17h30

Samedi : 10h – 16h

Fermeture du 26 au 31 décembre



**Vous n'avez pas beaucoup de temps ?
Vous savez ce que vous voulez emprunter ?**

La médiathèque dispose d'un site internet sur lequel vous pouvez effectuer vos réservations. Les bibliothécaires vous préparent vos documents et vous n'avez plus qu'à venir les récupérer !

Bonus : vous y trouverez de nombreuses sélections thématiques ainsi que des ressources numériques pour petits et grands.

Rendez-vous ici : <https://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org/>

Samedi
27
février

Théâtre de papier « Un Robinson »

15h00 : Un Robinson raconte la vie mouvementée d'un jeune anglais dont la seule passion est la mer. Il s'embarque contre la volonté de ses parents et connaît de nombreuses aventures. Laissez-vous emporter dans l'univers d'Alain Lecucq et sa passion pour le théâtre de papier !
Dès 7 ans - Gratuit - Sur inscription



NOUVEAUTÉS

- Et que ne durent que les moments doux de Virginie Grimaldi (roman)

- Love Goes de Sam Smith (CD)

- Interdit aux éléphants de Lisa Mantchev (album jeunesse)



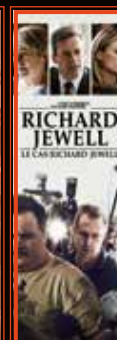
COUP DE



- Vis-à-vis de Peter Swanson (roman)

- Bergère Guerrière de Jonathan Garnier (BD jeunesse)

- Le cas Richard Jewell (DVD)





Programmation susceptible d'être modifiée en fonction des mesures gouvernementales en vigueur. Restez informés :

« Ville de Mourmelon-le-Grand » www.mourmelonlegrand.fr

Mardi
22
décembre
19h30

CONTES DE NOËL AVEC LE COLLECTIF IO

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et 2 euros

Annulé

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Mardi
12
janvier
20h00

CINÉMARDIS - « CHAMBOULTOUT »

Auditorium de la mairie

Un film le 2^{ème} mardi du mois

Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi
15
janvier
20h30

THÉÂTRE « PAR ICI LA MONNAIE »

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



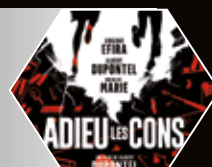
Jeudi
28
janvier
20h00

À L'AFFICHE ! - « ADIEU LES CONS »

Cinéma au centre culturel Napoléon III

Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans

Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Vendredi
29
janvier
20h30

EL TRUCO EN CONCERT

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Mardi
9
février
20h00

CINÉMARDIS - « ESCOBAR »

Auditorium de la mairie

Un film le 2^{ème} mardi du mois

Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h00



Vendredi
12
février
20h30

THÉÂTRE « PETITS MENSONGES ENTRE AMIS »

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr



Jeudi
25
février
14h30

À L'AFFICHE ! - « LES TROLLS 2 »

Cinéma au centre culturel Napoléon III

Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans

Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Jeudi
25
février
20h00

À L'AFFICHE ! - « UN TRIOMPHE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III

Tarifs : 6 euros / 3.50 euros pour les moins de 18 ans

Carte adhérent 5 places à 22.50 euros



Mardi
2
mars
20h00

SPECTACLE JEUNE PUBLIC - « RIEN À CIRER »

Centre culturel Napoléon III

Tarifs : 7 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans

Réservations au 03.26.66.57.08

ou sur www.mourmelonlegrand.fr

